

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Saint-Maur-des-Fossés (94100, 94210)**

### **Réponses de Germain Roesch, au nom de la liste « Saint-Maur ! Au cœur de nos choix »**

– le 11/03/2020 à 00:15 –

#### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

##### **Action n°1 : je m'engage**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Commission Vélo en place depuis juin 2018 et plan cyclable triennal adopté en Conseil Municipal

##### **Action n°2 : je m'engage**

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Garantir la consultation systématique de ce comité en amont de la mise en oeuvre de tous les aménagements de voirie.*

10 réunion en 20 mois. Poursuite de cette fréquence lors de la prochaine mandature

##### **Action n°3 : je m'engage**

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

#### **Développer un réseau cyclable cohérent**

##### **Action n°4 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Axe pont de Chennevières - Joinville, axe pont de Bonneuil - Pont de Champigny, Bd de Créteil, en lien avec le conseil départemental.

Une Commission circulation sera mise en place et une vaste concertation sera lancée.

Les axes mentionnés sont gérés par le Conseil Départemental. D'autres axes, directement sous la responsabilité de la Commune, bénéficieront d'actions en faveur de la pratique du vélo.

##### **Action n°5 : je m'engage**

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Les 4 gares de RER, les marchés et zones commerçantes, les pôles culturels et sportifs, les établissements scolaires.

Déjà validé par la Commission Vélo et figurant dans le plan triennal.

##### **Action n°6 : je m'engage**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Se saisir de la dynamique du RER V pour renforcer les interconnexions entre Saint-Maur et ses nombreuses villes voisines.

#### **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

##### **Action n°7 : je m'engage**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Ce point est un élément de réflexion majeur et certaines zones, dont des tronçons des bords de Marne, sont déjà limités à 30km/h

#### Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

#### Action n°9 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Certaines des rues les plus commerçantes.

#### Action n°10 : je suis indécis·e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Déjà fait en partie et généralisation à l'étude.

#### Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment notamment dans toutes les zones résidentielles et aux abords immédiats des établissements scolaires.

#### Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

A l'étude.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Répondre à la demande à proximité des gares en reconvertissant des places de stationnement voiture, et partout dans la ville, positionner les arceaux là où le besoin existe en privilégiant l'emprise sur la voirie plutôt que sur les trottoirs.

#### Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

#### Action n°15 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action démarrée

#### Action n°16 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

#### Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Actions mises en place ou en cours (ex récent : Cyclo recyclé)

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°18 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

#### Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Déjà fait !!

**Action n°20 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Déjà fait.

**Action n°21 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Étude en cours et pilote envisagé

**Action n°22 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Action n°23 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Plan de communication pour tous les usagers de la voie publique et pas uniquement pour les cyclistes.

**Commentaires généraux**

De nombreuses initiatives ont été prises récemment par la majorités municipales.

Les actions en faveur du vélo seront amplifiées et la révision du plan de circulation contribuera au développement et à la promotion des moyens de locomotion doux.)